LES ECHOS DE LA CCPR



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PLATEAU DU RUSSEY

JANVIER 2023



SOMMAIRE

Communauté de Communes du Plateau du Russey
17, av. de Lattre de Tassigny 25210 LE RUSSEY
Tel: 03-81-43-81-26
Mail : contact@cc-russey.fr

Site Internet : www.cc-russey.fr
Vous pouvez nous suivre sur notre page FACEBOOK ou depuis l'application INTRAMUROS

Parution : Janvier 2023
Directeur de publication : Gilles ROBERT
Equipe rédactionnelle : Commission Communication et services de la CCPR
Coordination : Florian GAIFFE
Imprimés par Chopard Imprimerie en 3 100 exemplaires
Distribués par Champenois Publicité et les communes de La Chenalotte et Noël-Cerneux

EDITO DU PRESIDENT



2022, marquée hélas par l'orage de grêle du 20 juillet, a été une année d'intense activité pour la petite équipe technique et administrative de la CCPR et pour ses élus.

D'abord un travail au quotidien au service des 7 000 habitants de notre beau territoire :

Entretien des bâtiments intercommunaux (Gendarmerie, Complexe sportif) et des réseaux de chaleur,
Développement économique et aménagement de nos quatre Zones d'Activité,
Organisation des collectes de déchets et facturation du service,
Entretien des sentiers de randonnée et des pistes de ski et aménagement du nouveau parcours sportif,
Fonctionnement de l'Espace France Services,
Développement des services à la Petite Enfance,
Organisation de la saison culturelle,
Contribution à la mise en place de la fibre.

Ensuite un travail de préparation de l'avenir en lien avec les 17 Communes de la CCPR :

Partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs et la Chambre des Métiers,
Embauche d'un nouvel agent qui nous permet de préparer au mieux le transfert des compétences Eau et Assainissement des communes à la CCPR,
Lancement d'une étude prospective financière ,
Finalisation du SCoT - Schéma de Cohérence Territorial,
Elaboration du Pôle Réemploi "Déchèterie-Ressourcerie" avec Preval et la Communauté de Communes du Val de Morteau,
Signature du Contrat de Relance et de Transition Ecologique 2022/2026,
Préparation avec l'Office du Tourisme d'un Contrat de Station touristique à l'échelle du Parc Naturel.

Les motifs d'inquiétude sont nombreux en ce début d'année : augmentation du coût des énergies, crise climatique, défis environnementaux, préservation de nos ressources en eau, tensions sociales… Ce contexte nous oblige à **donner le meilleur de nous-même** pour trouver des réponses pragmatiques, innovantes permettant de relever ces défis.

Après l'orage de grêle, vous avez été nombreux à vous tourner vers les communes et la CCPR pour activer les services de l'Etat, les parlementaires, les assurances, les experts et les entreprises, preuve si nécessaire du **besoin de proximité et d'action collective**.

Je veux donc terminer en exprimant tout particulièrement **notre gratitude aux pompiers et aux élus locaux** qui se sont dépensés sans compter à cette occasion.

« Les portes de l'avenir sont ouvertes à ceux qui savent les pousser »
Coluche

Bonne année 2023 à chacun d'entre vous !!!

AGENTS DE LA CCPR

Cédric SIRIN
Directeur Général des Services

Service administratif

Assistante de gestion comptable et budgétaire
Émilie SCALABRINO

Assistante Administrative
Fanny FAIVRE PIERRET

Agents Espace France Services
Aurélie PONTARLIER et Hasnia MORTET

Service technique

Chef de projet transfert des compétences eau et assainissement
Pauline VERAIN-BRUOT

Responsable de la gestion des déchets - Chargée d'accueil
Pauline VISSEH

Ouvriers polyvalents de maintenance
Frédéric MONNIN et Grégory ENEE

Animation

Animateur chargé du tourisme vert
Assistant et conseiller en prévention
Patrick BRUOT

Agents mis à disposition via une convention

Service randonnée
Agents de la Communautés de Communes du Pays de Maîche
Guillaume DUBAIL et Stéphane BARTHOULOT

Conseillère tri prévention
Agent PREVAL
Mélanie PETITJEAN



De gauche à droite 2ème rang: Cédric SIRIN, Aurélie PONTARLIER, Pauline VERAIN-BRUOT, Fanny FAIVRE PIERRET, Frédéric MONNIN, Patrick BRUOT et Grégory ENEE
De gauche à droite 1er rang : Emilie SCALABRINO, Pauline VISSEH, Hasnia MORTET, Mélanie PETITJEAN, Guillaume DUBAIL et Stéphane BARTHOULOT.

EPISODES DE GRÊLE



Le 20ème jour de ce mois de juillet 2022 restera sans aucun doute dans la mémoire d'une partie des habitants du plateau du Russey. En cette fin de mercredi après-midi, des grêlons gros comme des balles de tennis frappèrent Le Russey, Le Bizot, Le Narbief, Le Barboux, La Chenalotte et Noël-Cerneux abîmant les voitures, détruisant les salons de jardins et criblant toutes les toitures des trois derniers villages. Abasourdis par la violence de cet orage et par l'ampleur des dégâts causés par les infiltrations d'eau dans les maisons, les sinistrés ont vu un élan de solidarité se mettre rapidement en place : les voisins, les amis et la mobilisation de plus de 150 sapeurs-pompiers du Doubs et d'autres départements pendant 5 jours ont permis de protéger les habitations et les bâtiments publics (mairie, école, église, salle des fêtes). Un mois après, le 17 août, le village des Fontenelles fut à son tour frappé faisant des nouveaux dégâts.

La députée, le sénateur, les élus locaux, départementaux et régionaux ainsi que le président de la CCPR ont accompagné les sinistrés dans leurs démarches de reconstruction, de prises en charge et d'indemnisation. Mais malgré leur présence, les quatre réunions de travail avec le sous-préfet et France Assureurs et la nomination d'un référent assurance, ces démarches ont été, dans un contexte de pénurie de tuiles, généralement longues et difficiles pour les sinistrés déjà bien éprouvés.

Si grâce au travail des couvreurs et à un temps favorable à l'automne, la plupart des habitants passeront l'hiver et les fêtes de fin d'année sous un toit retuilé, quelques-uns devront encore attendre 2023 pour en avoir un vrai.

Le montant des dégâts est provisoirement estimé à 1 823 795 € pour les communes, celui pour les bâtiments appartenant à la CCPR à 107 205 €.



Réunions de travail







PROJET DE TRANSFERT DES COMPÉTENCES EAU ET ASSAINISSEMENT

Les compétences "eau potable et assainissement", actuellement sous la responsabilité des communes, devront obligatoirement être transférées à la CCPR au 1er janvier 2026.
Dans ce contexte, la CCPR a pris la décision d'anticiper cette obligation et a engagé une réflexion pour la réalisation d'une étude préalable au transfert qui débutera courant 2023.
Pour ce faire, la communauté de communes a procédé au recrutement d'une personne qui sera notamment chargée du suivi de cette étude.



LANCEMENT D'UNE ANALYSE FINANCIÈRE DE LA CCPR

Confrontés à des défis à la fois conjoncturels (contexte inflationniste, menaces sur certaines recettes fiscales à caractère économique, réduction des financements publics et dotations …) et structurels (transfert des compétences "eau et assainissement"…), les élus communautaires ont entériné le lancement d'une analyse financière rétrospective et prospective de la communauté de communes.
Elle sera réalisée par le cabinet Grant Thornton début 2023. Elle permettra d'analyser la situation financière actuelle de la CCPR et d'évaluer sa capacité d'investissement au cours des cinq prochaines années.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'année 2022 a permis à la CCPR d'exercer pleinement la compétence Développement économique. La commission économique a reçu différents porteurs de projets souhaitant s'installer sur ses Zones d'Activité. Une voirie visant à agrandir la zone de Butiques sera réalisée début 2023.

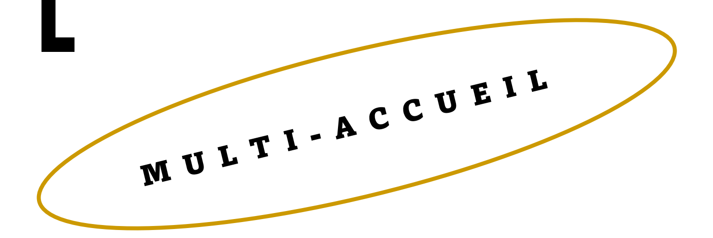


L'action GET+ Groupe Entreprises Territoire menée en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie 25-90 a été poursuivie notamment avec une mission d'écoute et de visites d'entreprises, une soirée apéro-business qui a été une belle occasion de rencontres et d'échanges constructifs pour différents acteurs économiques du territoire et une étude sur l'empreinte numérique des commerces et restaurants de la CCPR.

Dans le cadre des Aides à l'immobilier d'entreprise des demandes de subvention ont été analysées et accordées selon notre règlement d'intervention.
M. ONIMUS, Sous-préfet, a visité des entreprises ayant bénéficié du soutien de la CCPR dans le cadre du Fond Régional du Territoire notamment celle de Gérald CATTIN, facteur d'Orgues à Bonnétage.



PETITE ENFANCE





Des nouvelles des P'tites Crapouilles !

Les P'tites Crapouilles en chiffres :

Depuis mai 2022, c'est 34 enfants par jour qui évoluent dans 300m² de terrain de jeux réaménagés.
Une cinquantaine de familles bénéficient du service.
14 professionnelles interviennent auprès d'eux et pour l'entretien des locaux.
C'est 216 jours d'ouverture par an du lundi au vendredi de 6h45 à 18h45.

Les valeurs défendues et projets tout au long de l'année :

- À la crèche, les professionnelles veillent au bien-être des enfants au travers de certaines valeurs comme la motricité libre et le jeu libre.
- Des partenariats sont créés avec des intervenants extérieurs et acteurs locaux (gym, ludothèque, éveil musical, etc.)

Contact : Pascale CERF, Directrice de la structure au 03.81.43.74.12 / sma.lerussey@famillesrurales.org

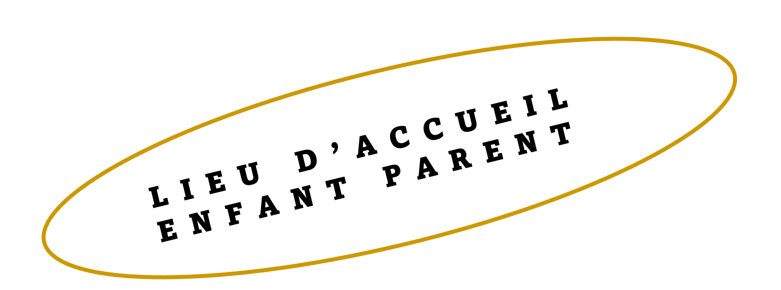






En 2022, le coût horaire est estimé à 8.31 € .
Le coût d'un enfant accueilli sur une journée de 10h est donc de 83,10 €.

Le coût moyen payé par une famille est de 28.30 €.
La différence est payée par la CAF à hauteur de 36,10 % et par la CCPR à hauteur de 29,36 %.





Le Service Oreille Mobile de l'antenne petite enfance de Franche-Comté est un service de soutien aux parents et futurs parents.
Nous intervenons dans différents cadres : entretien individuels avec un psychologue, Lieu d'Accueil Enfant Parent ou cafés-parents.
Toutes ces modalités sont gratuites pour les familles et nous essayons de les rendre accessibles en nous déplaçant dans les mairies, maisons des services, centre communal d'action sociale, crèches etc...

Zoom sur le LAEP :

C'est quoi un Lieu d'Accueil Enfant Parent ?

Le LAEP est un espace de jeu, libre et gratuit dans lequel l'enfant est accueilli avec son/ses parent(s) ou un proche.
En tant qu'adulte, le LAEP me permet de sortir de mon domicile, rencontrer d'autres adultes, poser mes questions de parent, échanger avec d'autres adultes ou professionnels, passer du temps avec mon enfant, boire un café et le regarder jouer avec d'autres. C'est aussi le lieu idéal pour préparer en douceur nos premières séparations.
En tant qu'enfant, je peux découvrir la vie en groupe, jouer dans un nouvel environnement avec d'autres enfants ou avec mes parents, me familiariser avec de jeux adaptés à mon âge, préparer mon entrée en collectivité, me séparer de mes parents en douceur.

Notre service se déplace de manière régulière à Morteau, Le Russey, Maiche, Saint-Hippolyte mais également sur d'autres secteurs sur demande.

Zoom sur les entretiens individuels :

C'est quoi un entretien individuel ?
C'est une rencontre gratuite, sur rdv, avec un psychologue.

Pour qui ?
Pour toutes les personnes ayant un désir d'enfant, étant en cours de grossesse ou ayant des enfants de moins de 6 ans.

Pourquoi ?
Tout parent ou futur parent qui le souhaite peut ainsi venir aborder toutes questions concernant le développement de l'enfant, le rôle de parent, le vécu de grossesse, le lien parent/enfant, les difficultés quotidiennes etc ...



Coordonnées : oreillemobile@netcourrier.com - 07.57.09.13.07

Vous pouvez retrouver d'autres informations sur le site de l'association :
https://antenne-petite-enfance.asso.fr/

Vous pouvez également suivre les pages de réseaux sociaux du Service Oreille Mobile par lesquelles toutes nos informations transitent.

Facebook : Service Oreille Mobile

Instagram : serviceoreille25



Le Relais Petite Enfance est un **lieu d'information, de rencontre et d'échange** au service des parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance.

Les permanences à la Maison des Services

Permanences téléphoniques :

- Mardi 14h-17h
- Jeudi 14h-16h
- Vendredi 9h-12h 13h-15h


Renseignements sur les modes d'accueil : accès, coût, aides possibles, démarches administratives et juridiques


Informations sur les métiers de la petite enfance

Possibilité de rendez-vous sur demande.

Les animations

Le mardi matin, le relais propose des **animations en itinérance**. Elles sont ouvertes gratuitement aux **enfants de 0 à 6 ans**, accompagnés d'un adulte (parents, gardes à domicile, assistants maternels) et sont un lieu de partage pour les petits et les grands. Elles permettent éveil, découverte et socialisation pour les enfants, mais aussi échanges et rencontres pour les adultes.



1er mardi du mois : Les Fontenelles
2ème mardi du mois : La Chenalotte
3ème mardi du mois : Le Russey
4ème mardi du mois : Plaimbois du Miroir
Hors vacances scolaires





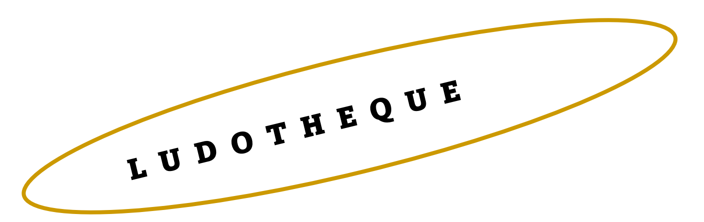





Relais Petite Enfance du Plateau du Russey
17 av.de Lattre de Tassigny
25210 LE RUSSEY
03.81.43.89.51
relais.ccpr@famillesrurales.org

Retrouvez toutes les informations et actualités du Relais sur :

https://www.famillesrurales.org/relais-petite-enfance-franche-comte/
https://www.facebook.com/RelaisRussey





Présentation du lieu

La ludothèque est un lieu de vie organisé autour du jeu.

Elle vise à promouvoir l'activité ludique et à faire partager le plaisir de jouer. La ludothèque développe une conception du **jeu libre** : chacun décide, parmi les jeux installés, à quoi il veut jouer.

La ludothèque est ouverte à tous.

Il n'y a pas d'âge pour venir à la ludothèque ! Que vous veniez seul.e, en famille, avec des ami.e.s ou avec les enfants que vous gardez, avec des tout-petits ou des plus grands, rejoignez-nous pour un moment à partager en toute convivialité !

Les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Pour un temps de jeu sur place ou pour emprunter des jeux.

Vous pouvez venir partager un moment ludique à la découverte de nouveaux jeux, ou prolonger le plaisir chez vous en empruntant des jeux et des jouets.

Bilan

L'année 2022 marque le retour à la normale pour la ludothèque. 2 fois par mois les familles ont pu venir jouer et louer des jeux à l'annexe de la salle des fêtes.

Après un démarrage assez calme en début d'année, les fréquentations ont augmenté au fil des mois, et petits et grands ont eu plaisir à re-découvrir les espaces de jeux. Les locations sont en augmentation, notamment les jeux de société. Un constat intéressant car cela signifie que les familles consacrent de plus en plus de temps au jeu.

Environ 23 familles, soit 50 enfants, ont fréquenté la ludothèque en 2022. De même que les structures suivantes : la Maison d'Assitant.e.s Maternel.le.s, le multi accueil, le périscolaire.



Activités

Durant l'année, en partenariat avec le Relais Assistantes Maternelles, la ludothèque a proposé des animations différentes :

- en juillet : spectacle musical le matin. Puis jeux en extérieur : circuits d'eau, pêche canards, et grands jeux en bois en intérieurs.
- en octobre : après-midi récréatif pendant les vacances avec présentation de nouveaux jeux de société.
- en décembre, en partenariat avec le LAEP : spectacle de Noël et espaces de jeux.
- pendant les vacances de Noël : après-midi récréatif spécial jeux de société.

Rendez-vous très appréciés des familles et des structures.



Horaires

le 2ème jeudi du mois de 9h30 à 11h30 et de 16h à 18h

le 4ème jeudi du mois de 16h à 18h

À l'annexe de la salle des fêtes du Russey

PARCOURS SPORTIF

Sport et bien-être en forêt sur le Plateau du Russey



L'aménagement du parcours sportif dans la forêt communale du Luhier est en cours de finalisation. Constitué d'une boucle running, d'un parcours d'obstacles, d'une zone fitness accessible aux personnes à mobilité réduite et d'une zone yoga-méditation-sylvothérapie, le parcours sportif permettra à tous de s'adonner aux joies du sport et de prendre en même temps un bain de nature.
Il est prouvé scientifiquement que 2 heures par semaine de balade en forêt suffisent à faire du bien, n'hésitez donc pas à y entrer et à y faire du sport, cela sera doublement bénéfique.
L'inauguration de cet équipement se fera au printemps 2023.











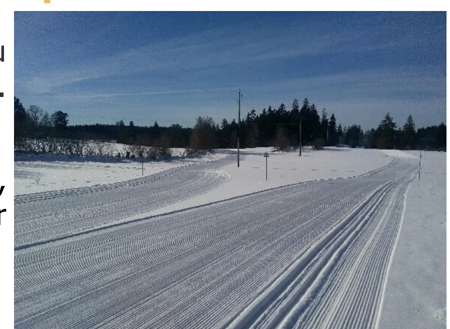




La rénovation du parcours sportif est financée à hauteur de 50 % par l'Agence Nationale du Sport, à hauteur de 30 % par le Département du Doubs à travers 2 dispositifs : Contrat p@c25 et Partageons nos sports ainsi qu'une participation privée du Crédit Agricole de 1 500 €.

ACTIVITÉS NORDIQUES

Pour le plaisir des petits et grands, pour le bonheur des sportifs et moins sportifs…



Dès que l'enneigement est suffisant, il est possible de s'adonner au plaisir de la glisse en ski nordique au niveau de La Bosse et du Bizot. Une dizaine de kilomètres est tracée et damée en skating et alternatif.

Vous pouvez également vous offrir une balade sur l'une des 6 boucles, soit 40 kilomètres de sentiers raquettes balisés, disponibles sur l'ensemble du territoire de la CCPR.

Redevance "ski de fond'

Redevance disponible au bureau de la CCPR, sur les pistes quand l'agent en charge du tourisme est présent sur site ou chez Runnicycles au Russey.
Les skieurs possédant le forfait "saison massif jurassien "n'ont pas besoin de se procurer "le pass séance".

- Gratuit pour les moins de 6 ans.
- "pass séance" à partir de 16 ans à 5 €.
- "pass séance réduit" à 3 € pour :
  - les enfants de 6 à 15 ans,
  - sur présentation de la carte étudiante ou avantage jeune,
  - personnes en situation de handicap.
- tarification "familles" avec pass offert à partir de la 4ème personne pour une famille (le pass sera offert exclusivement aux jeunes de moins de 16 ans dans la limite de 3 gratuités).

Les pistes sont ouvertes de 9h à 17h.
Pour des questions de sécurité, il est déconseillé de skier en dehors de ces heures d'ouverture.

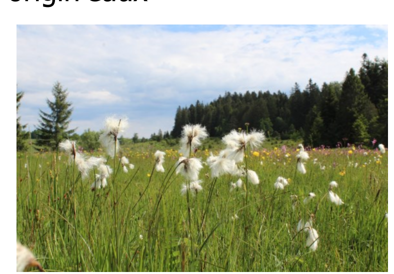
Merci de respecter les pistes

Petit Rappel

A pied, en VTT, lors de balades ou randonnées proposées par la CCPR et l'Office de Tourisme, partez à la découverte de notre contrée avec Patrick, accompagnateur en montagne. Il vous fera découvrir les plus beaux endroits, les plus beaux paysages, vous parlera de la faune, de la flore… Randonner avec un accompagnateur, c'est s'assurer de découvrir ce que l'on ne peut pas découvrir tout seul. Demandez le programme!

ESPACE NATUREL SENSIBLE

Le plan d'interprétation de l'Espace Naturel Sensible (ENS) du Memont-Le Bizot est en cours de finalisation.
Il vous permettra de partir à la découverte de cet ENS d'une manière originale : sans y pénétrer afin de le préserver. Comble d'originalité, le thème principal sera le seul élément non visible : l'eau. L'eau à l'origine de nos paysages origin'eaux, d'une combe eau'riginale (le mont dérivé), de dolines et moulin origin'eaux, d'une tourbière eau'riginale, d'un bail agricole du à l'eau'riginalité du milieu... Le tout par des sentiers origin'eaux"





Le plan d'interprétation de l'ENS est financé à hauteur de 80 % (13 920 €) par le Département du Doubs.

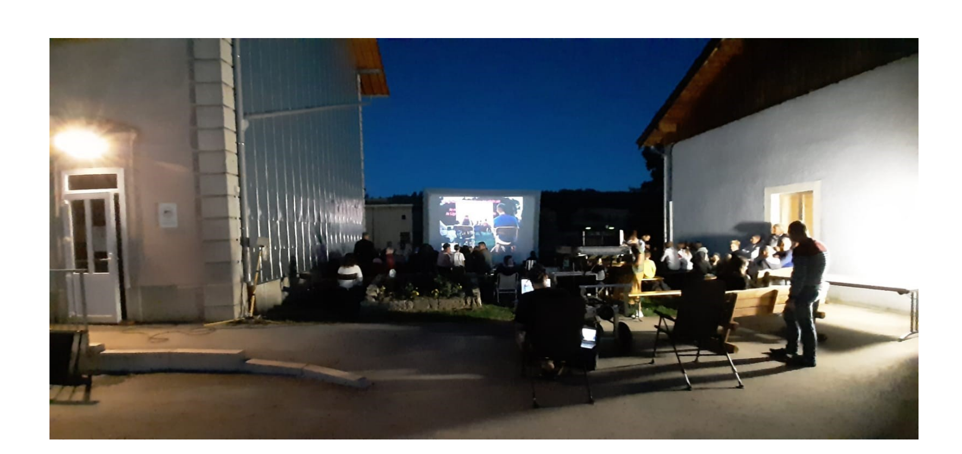


SAISON CULTURELLE

Retour sur l'année 2022

Cinéma en plein-air - Le Barboux - Samedi 13 août - Film L'ascension - GRATUIT





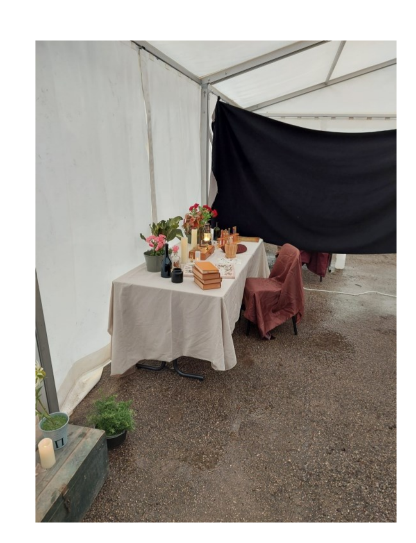
La Fée'stivale - Le Bizot - 3 et 4 septembre - Représentations du spectacle Figure In-Soumise 1 - Simone Veil





Escape-Games - Bonnétage - 1er et 2 octobre - Deux thèmes : La dernière relique et l'Apothicaire - GRATUIT









Un projet innovant et collaboratif !

Ce pôle d'économie circulaire permettra de donner une seconde vie à nos objets, tout en générant des emplois et une dynamique citoyenne. Terrain d'innovation et de coopération, cette nouvelle plateforme ouvrira ses portes au Bélieu, à horizon 2025.

Les grandes étapes du projet



L'ouverture du pôle est prévue fin 2025, sur la ZAE du Bas de la Chaux au Bélieu.



Octobre > déc. 2021

Mobilisation des habitants & des acteurs



Janvier > décembre 2022

Construction collective : usages du lieu, gouvernance...



2023

Création juridique, embauches, partenariats



Mars 2024 - Mi 2025

Démarrage des travaux de construction

On s'y met tous !

Des temps de concertation et de co-construction sont proposés aux citoyens et aux acteurs du territoire qui souhaitent s'impliquer dans ce projet.

- Impliquez-vous dans l'éclosion du projet : ce pôle sera développé PAR et POUR le territoire !
- Développons ensemble l'emploi et l'activité bénévole sur le Val de Morteau et le Plateau du Russey !
- Tissons des liens et des coopérations entre les activités existantes des associations, entreprises, collectivités… et ce nouveau pôle !

Vous n'avez pas pu venir à l'une des rencontres mais vous avez des idées pour développer le réemploi sur votre territoire ?











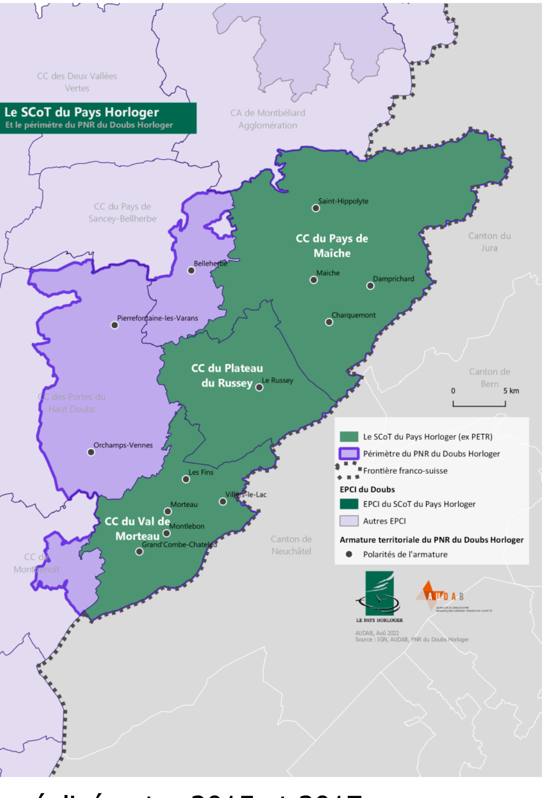






SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIAL – SCOT

Le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) ou comment penser l'urbanisme de demain ?



Par délibération en date du 03 février 2015, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Horloger s'est engagé dans l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale sur l'ensemble de son territoire. Ce dernier regroupe trois communautés de communes : **celles du Val de Morteau, du Plateau du Russey et du Pays de Maîche**. Au total, le SCoT compte 68 communes pour 46 787 habitants.

Le SCoT est un **document de planification intercommunale et détermine les objectifs et les conditions d'une organisation cohérente et durable du territoire**. Il donne des orientations et des outils pour l'aménagement des communes pour les vingt prochaines années. Les thématiques traitées dans le document sont notamment l'habitat, les déplacements, le développement commercial, l'environnement et l'organisation de l'espace.

Chaque permis de construire, d'aménager ou déclaration préalable devra être conforme avec les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) ou Carte Communale qui eux-mêmes devront être compatibles avec le SCoT.
La réalisation du SCoT comprend quatre étapes :

- **un état des lieux du territoire** - le diagnostic du territoire, réalisé entre 2015 et 2017
- **un projet politique** - le projet d'aménagement et de développement durables (PADD), réalisé entre 2018 et 2021 - quel projet à 20 ans ?
- **les règles du jeu** - le document d'orientation et d'objectifs (DOO), réalisé en 2022 - quelles règles communes se donner pour mettre en œuvre ce projet ?
- **validation du projet** - enquête publique et consultation des personnes publiques pour mener à l'approbation, phase courant 2023.

Le projet politique (PADD) reprend les grandes ambitions du territoire à savoir :

- mettre la **préservation du patrimoine et des paysages** au cœur du projet d'aménagement ;
- valoriser les **richesses locales** en tenant compte de leur vulnérabilité;
- prévoir une **urbanisation garante d'un cadre de vie de qualité** ;
- construire un **territoire de montagne dynamique et attractif** pour demain.

Son débat a eu lieu avec les élus des intercommunalités le 7 juillet.

Pour informer les habitants, **le SCoT a organisé plusieurs réunions publiques,** une sur chacune des trois intercommunalités à l'automne 2022. La réunion publique pour la CCPR a eu lieu le 12 octobre au Russey. Ces réunions publiques ont été l'occasion de présenter la démarche et de répondre au questions des acteurs du territoire.

Le projet de SCoT a été **arrêté le 1er décembre**. L'année 2023 sera consacrée à la reprise des remarques des partenaires et services de l'état pour une **mise en application début 2024**.



" Mais que fait le Parc naturel régional du Doubs Horloger ?
Un rendez-vous mensuel pour suivre les actualités.

Composé de 94 communes et de 6 communautés de communes, le Parc naturel régional (PNR) du Doubs Horloger est un outil d'accompagnement au service du territoire qui œuvre pour la valorisation et la préservation de nos richesses patrimoniales, à travers diverses missions thématiques : mobilités, architecture & paysages, milieux naturels, éducation à l'environnement, urbanisme, agriculture & forêt, tourisme durable.

Pollution lumineuse

Dans le cadre de l'action "un ciel étoilé pour le Doubs Horloger", le PNR du Doubs Horloger accompagne ses communes membres vers une réduction de la pollution lumineuse et une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux,énergétiques et économiques dans la gestion de l'éclairage public. Le Parc naturel régional du Doubs Horloger mène, entre autres, plusieurs actions d'information et de sensibilisation : animations grand public (Chamesol, Saint-Hippolyte, Loray, La Chenalotte), réunions d'information, élaboration de supports de communication.

19 **Communes du PNR du Doubs Horloger expérimentent l'extinction de l'éclairage public partiel ou total, dont Morteau, Les Fins, Bonnétage, Saint-Hippolyte, Loray Valoreille... D'autres s'engagent à tester la démarche prochainement.**



LE SAVIEZ-VOUS ?

- En France, selon l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, en 2017 l'énergie consommée par l'éclairage public représente 41 % des consommations d'électricité des collectivités territoriales.
- La lumière artificielle est la 2ème cause de mortalité des insectes.*

** Source : Muséum d'Histoire Naturelle d'Orléans - Etude du Service Environnement*

Agriculture & forêt

Dans le cadre de l'appel à projet « initiative biodiversité » de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, le Parc naturel régional du Doubs Horloger participe à la mise en œuvre d'un programme qui étudie l'importance du rôle des haies pour la biodiversité et la préservation de la ressource en eau

Objectif : 20 000 arbres champêtres plantés sur la période 2020-2024.


© FDC25

Depuis 2020, en partenariat avec la Fédération Départementale des chasseurs du Doubs, 2,4 km de haies et près de 4000 arbres ont été plantés (Les Terre-de-Chaux, Bonnétage, Charquemont...). D'autres chantiers sont notamment prévus aux Fontenelles et au Russey où les élèves du lycée d'Enseignement Agricole Privé St-Joseph viendront une nouvelle fois prêter main-forte ! Ces projets de plantation bénéficient aux agriculteurs, particuliers et collectivités volontaires.

Autres partenaires du programme : Chambre Interdépartementale d'Agriculture 25-90, 'Afac Agroforesteries, la Fondation Yves Rocher, le Laboratoire de Sociologie et d'Anthropologie et Interbio Franche-Comté.

Mobilités douces

© PNR du Doubs Horlo-

Le « Plan Doux Horloger » porté par le Parc naturel régional du Doubs Horloger, vise à favoriser les déplacements doux (à pied, à vélo...) sur le territoire des communautés de communes du Plateau du Russey, du Pays de Maiche et du Val de Morteau.

L'objectif de ce Plan est double :

- Proposer aux collectivités un plan d'action pour mettre en place des aménagements sécurisés favorisant les déplacements doux, telles que des voies cyclables ;
- Proposer des services qui développeront la pratique du vélo.

Pour répondre aux besoins de la population et cerner les habitudes de déplacement sur le territoire, une enquête en ligne a été lancée de juin à août 2022. Les 500 réponses recueillies ont permis d'affiner les réflexions et d'alimenter le diagnostic en cours de rédaction. Merci pour votre mobilisation!

Contact : 03 .81. 68. 53. 32 - info@parcdoubshorloger.fr / www.parcdoubshorloger.fr

OFFICE DE TOURISME DU PAYS HORLOGER

Le Pays Horloger vous réserve une montagne d'animations !



Vous cherchez des idées de sortie ? Chaque hiver, fêtes, manifestations, marchés de Noël, temps forts, expositions, sorties accompagnées, visites commentées, théâtre et spectacles rassemblent petits et grands dans une ambiance conviviale et festive.

Ne manquez plus aucun événement en Pays Horloger ! Découvrez la liste des fêtes et manifestations de Morteau à Saint-Hippolyte, et retrouvez les dates et informations dans la rubrique « Agenda » du site internet de l'office de tourisme.

Vous représentez une association ? Vous êtes l'organisateur d'une manifestation ouverte au public ? Annoncez gratuitement et facilement vos événements !
Pour bénéficier d'une visibilité sur les supports de communication de l'office de tourisme, il vous suffit de remplir le formulaire « Annoncez votre manifestation » dans la rubrique « Agenda » du site internet www.pays-horloger.com.
Ce dernier est consulté par de nombreux internautes (locaux, hébergeurs, touristes…). Il est donc nécessaire que toute l'offre du territoire y soit répertoriée. Votre contribution est essentielle !
Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Angélique (angelique@payshorloger.com).

Quelles activités pratiquer en hiver en pays horloger ?

Quand la neige arrive, vous n'avez qu'une envie, en profiter ! Chaussez les skis pour profiter des petits bonheurs de l'hiver !

Envie de skier près de chez vous ? Le secteur de La Bosse est à privilégier ! 4 pistes de fond y prennent départ. L'enneigement de l'an passé a permis de belles journées de ski !

Du côté du Pays de Maîche, la station de la combe saint pierre est le lieu idéal quand on chausse des skis alpins pour la première fois. Les nombreuses prestations sur place (ski de fond, patinoire, luge…) en font un lieu privilégié pour les familles où chacun trouve l'activité qui lui convient.

Toutes les pratiques sont également possibles à la Station de ski du Val de Morteau ! Pour les skieurs de descente, des plus aguerris aux débutants, découvrez ou redécouvrez les pistes du Meix-Musy, du Chauffaud ou de la Bonade. Les Crêtes franco-suisses et le site des Combes s'offrent aux amateurs de fond, avec 80km de pistes damées.

Au-delà des plaisirs traditionnels de la glisse, retrouvez bien d'autres activités liées à la neige. Laissez-vous tenter par des balades en raquettes, c'est la promesse de magnifiques panoramas ! Pour vivre une expérience inédite, choisissez les chiens de traîneaux. Pour les plus sportifs qui veulent tester leur adresse et leur cardio, essayez-vous au biathlon. Envie de nouvelles sensations ? Optez pour la trottinette électrique sur neige.

Les infos pratiques à avoir sous le coude

❄ Bulletin neige & Webcam

Quel temps fait-il ? Obtenez une réponse en direct avec les webcams du Gardot, du Meix Musy et de la Combe-Saint-Pierre.



Vous pouvez également consulter le bulletin neige des secteurs du Russey, du Val de Morteau et du Plateau de Maîche. Toutes les informations concernant les pistes ouvertes, la hauteur de neige, les derniers damages, sont renseignées quotidiennement dès l'ouverture des pistes.
Retrouvez le bulletin neige sur le site Internet de l'office de tourisme, dans la rubrique « météo » ou inscrivez-vous à la newsletter pour le recevoir directement par mail chaque matin !



❄ Plans des pistes

Les plans des pistes pour les activités nordiques, ski de fond et raquettes, sont disponibles au format numérique sur le site internet (rubrique « Brochures »). Vous préférez le format papier ? Venez récupérer votre exemplaire à l'office du tourisme (de Morteau et de Maîche) ou au point Info du Russey (Maison des services).

« Forfait, s'il vous plaît »

Pour aller skier sur tout le domaine jurassien dont le site de La Bosse, achetez vos forfaits saison Montagnes du Jura dans les bureaux de l'office de tourisme à Maîche et Morteau, ou sur le site Internet de l'espace nordique jurassien.
Les pass séance pour le site de La Bosse sont en vente à la communauté de communes, au magasin Runnicycles et ponctuellement sur place à La Bosse.
Pour rappel, le bénéfice de la vente des forfaits est utilisé par les gestionnaires de domaines nordiques pour entretenir les pistes de ski de fond, itinéraires raquettes, aires ludiques et autres aménagements, et assurer la sécurité des pratiquants.

Retrouvez toutes les informations sur www.pays-horloger.com !





Lundi	10h00 - 19h00
Mardi	8h00 - 16h00
Mercredi	8h00 - 15h00
Jeudi	10h00 - 18h00
Vendredi	8h30 - 15h30

Permanences à l'Espace France Services

ADMINISTRATIONS	JOURS DE PERMANENCE
Assistante sociale du Centre Médico Sociale de Morteau	Lundis et jeudi ainsi que 2 mardis par mois - Sur rendez-vous au 03.81.67.97.77
Service Oreille Mobile de l'antenne Eetite enfance	Sur rendez-vous au 07.57.09.13.07
Agence Départementale d'Information sur le Logement - ADIL	4ème mardi des mois impairs - Rendez-vous en ligne
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement - CAUE	4ème mardi des mois pairs - Rendez-vous en ligne
Protection Maternelle Infantile - PMI	Sur rendez-vous au 03.81.67.97.77
DGFIP - Service des impôts	Sur rendez-vous les vendredis matin - prise de rendez-vous directement depuis votre espace particulier « impots.gouv.fr »
PUZZLE – Service de médiation familiale	Sur rendez-vous au 03.81.98.17.61
RANDSTAD	Sur rendez-vous au 03.81.67.57.57 / 06.18.37.52.12
Défenseur des droits : M. COIZET Paul	4ème mercredi du mois su rendez-vous au 06.74.31.35.53
Accompagnement des Ukrainiens	Vendredi après-midi sur rendez-vous au 06.71.19.89.58
Assistante Sociale pour la Prévention protection de l'enfance	Sur rendez-vous au 03.81.67.97.77
Conseiller en Economie Sociale et Familiale - Service accompagnement budget	Sur rendez-vous au 03.81.67.97.77

















Service cartes d'identité et passeports uniquement sur rendez– vous à l'Espace France Services au 09-82-81-55-10.

Attention, prévoyez un délai suffisant pour l'obtention des pièces d'identité.

Propriétaires-bailleurs : votre solidarité paye avec le plan « Logement d'abord » !





Et si louer moins cher était synonyme de sérénité et de rentabilité ?

C'est possible avec le dispositif « Logement d'abord » porté par l'Etat et le Département du Doubs ! Au programme : **avantages fiscaux et financiers**, **gestion** locative adaptée et **sécurisée**…
Et même **jusqu'à 6000 € de primes** et la **prise en charge des honoraires de gestion** pour les logements situés à Besançon et sur certaines communes du Haut-Doubs (sous conditions).

Le plan « Logement d'abord » vise à permettre l'accès et le maintien dans le logement de ménages aux ressources modestes, tout en sécurisant les propriétaires privés.
Le dispositif repose sur le mécanisme de la **location conventionnée** avec l'Anah avec intermédiation locative : autrement dit, **vous confiez la gestion de votre bien à l'agence immobilière sociale du Doubs** (Soliha AIS), qui le louera à loyer abordable à des ménages ne dépassant pas un certain plafond de ressources.
En contrepartie et avec le soutien du Département du Doubs, le dispositif offre les avantages suivants :

- Jusqu'à 65 % de **réduction d'impôt,**
- Des **primes** incitatives versées par l'Etat à hauteur de **2000 ou 3000 €** (suivant la taille du logement),
- La **garantie** Visale couvrant les impayés de loyer, **entièrement gratuite**,
- Une **gestion** locative **professionnelle et de proximité** pour le locataire et le propriétaire,
- **L'accompagnement** social **des locataires** par les services sociaux.

De plus, si votre bien est situé à Besançon ou sur certaines communes ciblées dans le Haut-Doubs, le Département propose un « **pack sécurisation renforcé** » !
En plus des avantages précédents, il apportera :

- Des **primes complémentaires** (pour atteindre **6000 € cumulés** avec les primes de l'Etat)
- La **prise en charge des honoraires de gestion** de l'agence immobilière sociale (300 € max. par an sur 6 années)

Attention : seuls les 50 premiers bailleurs signataires bénéficieront de ce « pack sécurisation renforcé » !

Pour tout renseignement sur le dispositif :



Maison de l'habitat du Doubs - ADIL
1 chemin de Ronde du Fort Griffon
25000 BESANÇON
Tél. : 03.81.68.37.68
M. Knecht et Mme Maire
contact@maisonhabitatdoubs.fr



Soliha AIS
30 rue du Caporal PEUGEOT
25000 BESANÇON
Tél. : 03.81.83.00.20
contactais2521@soliha.fr



M. Gilles ROBERT, Président de la CCPR,

les élus du Conseil communautaire,

M. Éric CLEMENCE, Maire des Fontenelles,

les élus du Conseil municipal des Fontenelles,

Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, Conseillère Départementale et Vice-Présidente du Département,

M. Denis LEROUX, Conseiller Départemental, Vice-Président du Département et Président du Parc Naturel Régional,

Mme. Valérie PAGNOT, Conseillère Régionale,

ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux

Vendredi 20 janvier à 20h à la salle des fêtes des Fontenelles.

